

**Publication du règlement d'usage de la demande d'enregistrement
de marque N° 22 4 880 444**

Règlement d'Usage pour marque de Garantie



« Rate A Company - Label RSE, note attribuée par les Parties Prenantes »

Préambule

« Rate A Company - Label RSE, note attribuée par les Parties Prenantes » permet une solution hybride entre les systèmes de notation appréciés du grand public et la lisibilité des labels pour offrir aux entreprises auditées et certifiées un moyen de communiquer sur cette distinction.

Par « Marque », on entend la marque de garantie « Rate A Company - Label RSE, note attribuée par les Parties Prenantes » représenté par le logo et la note attribuée, tels que décrit dans le présent Règlement d'Usage.

Par « Utilisateur » on entend une personne morale de droit public ou privée et ses représentants légaux, ayant réalisé un audit auprès de ses Parties Prenantes mené selon la méthodologie de Rate A Company et tel que décrit dans le présent Règlement d'Usage et dans les termes du contrat signé entre les deux parties. L'Utilisateur doit être à jour du règlement des factures dues à Rate A Company, propriétaire de la Marque.

Par « Parties Prenantes » on entend toutes les personnes qui font partie de l'écosystème d'une organisation et qui contribuent de près ou de loin à son fonctionnement et/ou à sa réputation et/ou qui sont directement touchées par les activités de l'organisation. Cela inclut, sans se limiter à, ces catégories : les clients, adhérents ou contribuables, les salariés et stagiaires, les partenaires et investisseurs, les fournisseurs et sous-traitants et prestataires de services, les candidats et commerciaux, les médias, associations et citoyens concernés par les activités de l'organisation.

Par « RGPD », on entend le règlement du Parlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la libre circulation des données.

Article 1. Le cadre réglementaire

Le présent Règlement d'Usage est organisé tel que prévu par le code de la propriété intellectuelle et notamment les articles L715-1 et L. 715-2 relatifs à la marque de garantie.

Article 2. La déclaration de conformité aux exigences de l'article L. 715-2

Rate A Company déclare se conformer aux exigences de l'article L. 715-2 du Code de la Propriété intellectuelle en n'exerçant aucune activité en rapport avec les activités des entreprises auditées.

Les entreprises auditées demeurent parfaitement indépendantes de la gouvernance et de l'actionnariat de Rate A Company et il ne saurait en être autrement. Rate A Company intervient en auditeur neutre pour permettre aux Parties Prenantes d'une organisation de faire remonter de façon sécurisée et anonyme leurs évaluations aux différents critères qui constituent l'ISO 26000, l'ISO 20400 et les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU.

Article 3. Le nom et la propriété du titulaire de la marque

3.1 La Marque est la propriété exclusive de Rate A Company.

La SAS Rate A Company est domiciliée 66 rue Cuvier, 69006, Lyon et enregistrée au RCS Lyon sous le numéro B 808 980 569.

3.2 La société Rate A Company a pour objet l'évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) par les Parties Prenantes d'une organisation (association, entreprise, etc.) - dans le but de garantir les bonnes pratiques des affaires, le respect de la réglementation et le respect de la loi Sapin 2 sur les dispositifs protégeant les lanceurs d'alertes.

3.3 Les résultats d'audit auprès des Parties Prenantes peuvent être rendus publics sur la plateforme comparative d'initiatives RSE rateacompany.com, dans le respect de la réglementation européenne liée à la RGPD, pour créer une émulation sur les bonnes pratiques des affaires et encourager des stratégies plus vertueuses en matière d'impact social, environnemental et économique.

Article 4. La représentation de la Marque





4.1 Le logo de la Marque est toujours composé de l'élément distinctif de la loupe surplombée d'un « + » stylisé en étoile à 4 branches. Ce visuel fait référence au logo de l'entreprise Rate A Company qui lui-même reprend l'élément de la loupe, d'un « A » et d'un « + » stylisé, renvoyant à la recherche d'entreprise la mieux notée (A+) et à la recherche de la direction à prendre. En effet, le A est également destiné à représenter l'aiguille d'une boussole qui indique le cap à suivre (l'étoile du Nord).

Cette Marque est toujours constituée de la note globale obtenue suite à la notation de 80 critères RSE environ, notation réalisée par les Parties Prenantes, dans un dispositif d'audit qui invite toutes les parties prenantes à évaluer l'impact de l'entreprise sur la société. Cette note globale est également représentée grâce à une graduation sur 5 étoiles.

Cette note est calculée à partir des moyennes attribuées par chaque profil de Parties Prenantes sur des critères à évaluer de 1 à 5, 1 étant la note la plus faible, 5 étant la note la plus forte. Les critères de développement durable ont été définis par Rate A Company pour permettre leur compréhension par le plus grand nombre tout en gardant la pertinence au regard des attentes sociétales. La moyenne est arrondie à deux chiffres après la décimale à la valeur inférieure ou supérieure la plus proche.

4.2 La charte graphique doit comporter la couleur principale rose-rouge et le jaune des étoiles selon les éléments techniques ici présents :

	<ul style="list-style-type: none"> • #cc6666 • RVB ; 204, 102, 102 • CMJN ; 17%, 72%, 54%, 2% • HSB ; 0, 50%, 50% • Lab ; 56-41-20
	<ul style="list-style-type: none"> • #fe9836 • RVB ; 254, 152, 54 • CMJN ; 0%, 48%, 87%, 0% • HSB ; 29, 79%, 99% • Lab ; 73-34-65

Article 5. Les produits ou services visés par la Marque et les caractéristiques de la Marque

5.1 La Marque est attribuée à un Utilisateur sur la base de sa performance telle qu'évaluée par ses parties prenantes et sur des critères relatifs à l'ISO 26000, référence en matière de RSE. Les critères de la Marque posés aux Parties Prenantes s'organisent donc autour des 7 axes :

- La gouvernance de l'entreprise
- Les conditions de travail
- Les considérations et le respect environnemental
- Le respect des droits de l'homme
- Les bonnes pratiques des affaires et la loyauté de ces pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs, le service-client, la transparence et la traçabilité
- La contribution aux communautés locales

La Marque comprend également des critères en lien avec les 17 objectifs de développement durable tels que fixés par l'ONU en 2015 et notamment :

- La bonne santé et le bien être
- L'accès à une éducation de qualité
- L'égalité entre les sexes
- La réduction des inégalités
- La consommation et la production responsable
- La lutte contre les changements climatiques
- La justice et la paix
- La réalisation de partenariats pour l'atteinte de ces objectifs de développement durable

La Marque a également rajouté des critères en lien avec l'ISO 20400 sur les achats responsables et notamment :

- La sensibilisation des acteurs de l'ensemble de la chaîne de production à la RSE
- La transparence et la traçabilité
- Le travail collaboratif avec ses fournisseurs pour l'amélioration des pratiques

5.2 Les Parties Prenantes sont réparties sous 6 grandes catégories définies par Rate A Company.

5.3 Toutes les Parties Prenantes de l'Utilisateur sont invitées à participer à cet audit sans condition de statut, d'importance économique ou de zone géographique.

5.4 L'évaluation de la performance de ces différents critères de notation se fait par participation directe, sans contrainte et anonyme de toutes les Parties Prenantes de l'Utilisateur selon la méthodologie de Rate A Company.

5.5 La participation à l'audit se fait via voie numérique sécurisée et une communication directe selon les règles de la RGPD.

Article 6. Les personnes autorisées à utiliser la marque

6.1 La Marque peut être utilisée gratuitement par un Utilisateur qui propose un service ou un produit à une autre personne physique ou morale de droit public ou privé qui aura été audité par ses Parties Prenantes selon la méthodologie de Rate A Company et en conformité avec le présent Règlement d'Usage.

6.2 L'Utilisateur est autorisé à utiliser la Marque sur ses supports de communication internes et externes en relation directe avec ses activités.

6.3 La Marque ne peut être cédée à un tiers.

6.4 Tout Utilisateur qui souhaiterait utiliser la Marque pour l'une de ses filiales, points de vente ou toute autre structure en relation directe avec son activité ne pourra le faire qu'avec l'accord express et écrit de Rate A Company.

6.5 Tout autre entité souhaitant utiliser la Marque sur des supports destinés à un usage autre que privé (presse, enseignement, conférence, etc.) ne pourra le faire qu'avec l'accord express et écrit de Rate A Company.

6.6 L'Utilisateur s'engage à utiliser la Marque dans des conditions qui ne porteront ni atteinte à la marque, ni atteinte aux intérêts de Rate A Company.

Article 7. Les conditions d'usage de la marque et les sanctions

7.1 L'Utilisateur s'engage à utiliser la Marque selon les dispositions suivantes :

- Il s'engage à ne pas modifier l'ensemble des informations relatives à la charte graphique : proportion, couleurs, formes composant la Marque
- Il s'engage à ne modifier sous aucun prétexte la note attribuée par les Parties Prenantes suite à l'audit et figurant sur la Marque telle que remise par Rate A Company
- Il s'engage à ne pas utiliser la Marque sur ou à côté de supports présentant un ou plusieurs caractères sensibles, susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la Marque (référence politique, sexuelle, raciste, etc.)
- Il s'engage à afficher la Marque comportant la mention Rate A Company sous le visuel, en allouant suffisamment de place, en privilégiant un fond neutre, etc.
- Il est autorisé à apposer la Marque en noir et blanc seulement si l'ensemble du support sur lequel est apposé la marque est également en noir et blanc

7.2 La Marque peut être utilisée indépendamment pour un ou plusieurs produits, supports de communication internes ou externes, communications institutionnelles, dans les termes définis par le présent Règlement d'Usage.

7.3 Le droit d'usage de la Marque prend effet à la date de notification d'usage par Rate A Company.

7.4 L'autorisation d'usage est alors autorisée pour la durée d'une année glissante à compter de la notification d'usage. L'utilisation est renouvelable pour une année supplémentaire par tacite reconduction sous réserve du respect des présentes conditions du Règlement d'Usage et de l'accord préalable de Rate A Company. Cet accord peut être conditionné à un audit partiel.

7.5 En utilisant la Marque, l'Utilisateur s'engage à renoncer à tout recours contre Rate A Company au cas où la Marque venait à faire l'objet de contestation.

Article 8. Exceptions à l'autorisation d'utilisation et procédure de retrait de la Marque

8.1 les exceptions à l'autorisation d'utilisation de la Marque

8.1.1 L'Utilisateur qui jugera que la moyenne attribuée en toute impartialité par l'ensemble de ses Parties Prenantes suite à l'audit et figurant sur la Marque, peut choisir de ne pas utiliser la Marque afin de ne pas pénaliser sa réputation et ses activités. Auquel cas, un nouvel audit un an après sera conseillé pour observer une amélioration selon les préconisations et la feuille de route remises par Rate A Company suite au premier audit.

8.1.2 L'Utilisateur qui aurait volontairement ou involontairement écarté une ou plusieurs de ses Parties Prenantes pour la réalisation de cet audit pourraient se voir refuser l'utilisation de la Marque, en particulier s'il est avéré que le but recherché était d'obtenir artificiellement une note élevée.

8.1.3 L'Utilisateur qui, par une intervention avérée auprès de ses Parties Prenantes, aurait tenté d'orienter les résultats de l'audit de quelque manière que ce soit, se verrait retiré le droit d'utiliser la Marque.

8.1.4 L'Utilisateur qui aurait modifié ou utilisé une note différente de celle communiquée par la Marque remise par Rate A Company à l'Utilisateur mais en référence à celle-ci peut se voir retirer l'utilisation de la Marque.

8.1.5 L'Utilisateur qui agirait de façon contraire au bien commun, à la sécurité ou de façon à nuire à l'une ou plusieurs de ses Parties Prenantes se verrait également retiré le droit d'utiliser la Marque.

8.1.6 L'Utilisateur sous le coup d'une instruction judiciaire se verrait temporairement retiré le droit d'utiliser la Marque, le temps que l'instruction soit terminée.

8.1.7 L'Utilisateur dont les activités auraient été condamnées par la justice judiciaire se verrait également retiré le droit d'utiliser la Marque.

8.2 La procédure de retrait de la Marque et ses conséquences

8.2.1 L'Utilisateur est informé en amont de ces exceptions et doit volontairement cesser l'utilisation de la marque dès la prise de connaissance du problème.

8.2.2 Le retrait de l'utilisation de la Marque est notifié à l'Utilisateur par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce retrait d'utilisation peut être temporaire ou permanent. Ce retrait du droit d'utilisation doit être suivi d'exécution immédiate à date de réception du courrier sauf indication contraire notifiée dans la lettre recommandée. L'Utilisateur doit alors mettre tous les moyens à sa disposition pour retirer ou masquer la Marque de tous ses supports, dans les meilleurs délais.

8.2.3 L'utilisateur ne pourra prétendre à aucune indemnisation, ni remboursement du fait du retrait du droit d'usage de la Marque.

8.3 Le processus de contrôle d'utilisation de la marque

8.3.1 Rate A Company est habilité à prendre toutes les mesures destinées à contrôler le respect des conditions et obligations de l'utilisation de la Marque fixées par le présent Règlement d'Usage.

8.3.2 L'utilisateur s'engage à coopérer avec Rate A Company pour apporter les preuves de sa bonne foi par tous les moyens possibles.

8.4 Les sanctions

Dans l'éventualité où un Utilisateur de la Marque venait à ne pas respecter le présent Règlement d'Usage, Rate A Company sera libre de déterminer les sanctions à prononcer qui peuvent aller du simple retrait du droit d'usage à une action en justice.

Article 9. La juridiction compétente et la loi applicable

9.1 En cas de litige, la procédure retenue sera celle définie par le contrat signé entre les deux parties, et à défaut, le tribunal judiciaire de Lyon sera seul compétent.

9.2 Le Règlement d'Usage est soumis au Droit français, quel que soit le lieu d'utilisation de la Marque par l'Utilisateur.

N° National : 22 4 880 444**Dépôt du :** 28 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

RATE A COMPANY, SAS, 66 rue Cuvier, 69006 Lyon.
N° SIREN : 808 980 569.**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**
RATE A COMPANY, Madame Clementine Hazeran, 90 rue
Duguesclin, 69006 Lyon 06.Rate A Company - Label RSE, note
attribuée par les Parties Prenantes**Marque verbale.****Classe N° 35 :** Publicité; gestion des affaires commerciales; administration commerciale; travaux de bureau; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons); services d'abonnement à des journaux (pour des tiers); services d'abonnement à des services de télécommunications pour des tiers; conseils en organisation et direction des affaires; comptabilité; services de photocopie; services de bureaux de placement; portage salarial; service de gestion informatisée de fichiers; optimisation du trafic pour des sites internet; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité; publicité en ligne sur un réseau informatique; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication; publication de textes publicitaires; location d'espaces publicitaires; diffusion d'annonces publicitaires; conseils en communication (publicité); relations publiques; conseils en communication (relations publiques); audits d'entreprises (analyses commerciales); services d'intermédiation commerciale.**Classes de produits ou services :** 35.**Marque de garantie****N° National : 22 4 880 445****Dépôt du :** 28 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Laboratoires ARKOPHARMA, SAS, 1ère Avenue 2709M, LID DE
CARROS LE BROC, 06510 CARROS.
N° SIREN : 307 378 489.**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**
Laboratoires ARKOPHARMA, Madame Régine GOURDIN,
Service Juridique, 1ère Avenue 2709M - LID de Carros le Broc,
BP28, 06510 CARROS CEDEX.**Marque déposée en couleurs.****Marque figurative.****Description de la marque :** Couleur(s) de la marque : Pantone
355C; Pantone 368C; Process Black C100%; Process Black C32%**Demande d'extension :** Polynésie française.**Classe N° 5 :** Produits pharmaceutiques; produits vétérinaires; produits hygiéniques pour la médecine; savons désinfectants; savons médicinaux; shampoings médicamenteux; dentifrices médicamenteux; aliments diététiques à usage médical; aliments diététiques à usage vétérinaire; compléments alimentaires; produits antibactériens pour le lavage des mains; produits pour la destruction des animaux nuisibles; préparations pour le bain à usage médical; préparations chimiques à usage médical; préparations chimiques à usage pharmaceutique; herbes médicinales; tisanes médicinales; parasitocides; Produits de phytothérapie ;**Classe N° 16 :** Produits de l'imprimerie; articles de papeterie; livres; journaux; prospectus; brochures ;**Classe N° 32 :** boissons à base de fruits; jus de fruits; sirops pour boissons; préparations non alcoolisées pour faire des boissons; boissons vitaminées ;**Classe N° 35 :** diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons); présentation de produits, notamment de phytothérapie et compléments alimentaires sur tout moyen de communication pour la vente au détail ;**Classe N° 42 :** recherches scientifiques; recherches techniques ;**Classe N° 44 :** Conseils dans les domaines de la diététique et de la nutrition ; conseils en matière de santé.**Classes de produits ou services :** 5, 16, 32, 35, 42, 44.**N° National : 22 4 880 446****Dépôt du :** 28 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

TEMPO AMERICA INC., Société de Droit Américain, C/O
COMPUKEEPER INC., 2298 NW 2ND AVE STE 20, FL 33431 BOCA
RATON, États-Unis d'Amérique.**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**
HSA, Madame Marion CLEDE, 40 bd de la tour d'Auvergne,
35000 Rennes.**Marque déposée en couleurs.****Marque figurative.****Description de la marque :** Couleur(s) de la marque : Noir et
rouge**Classe N° 40 :** mise à disposition d'informations en matière de
traitement de matériaux; décontamination de matériaux
dangereux ;**Classe N° 41 :** formation; organisation et conduite de
conférences; organisation et conduite de congrès.**Classes de produits ou services :** 40, 41.**N° National : 22 4 880 447****Dépôt du :** 28 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

TOULOUSE TECH TRANSFER, Société par actions simplifiée,
Maison de la Recherche et de la Valorisation - MRV, 118 Route
de Narbonne CS 24246, 31432 TOULOUSE Cedex 4.
N° SIREN : 539 715 425.**Mandataire ou destinataire de la correspondance :**
IPSIDE, Madame SYLVETTE BENQUET, 6 IMPASSE MICHEL
LABROUSSSE, 31100 TOULOUSE.

PLASTOMAG

Marque verbale.**Classe N° 1 :** Matières plastiques ; déchets plastiques ; matières
plastiques à l'état brut ; hydrocarbures gazeux ; hydrocarbures
liquides ; méthane ; hydrogène ; syngas ;

d'événements influençant l'environnement à l'intérieur de bâtiments ; services d'inspection de bâtiments [expertise] ; services d'inspection d'automobiles dans le cadre de dossiers d'assurance ; services d'inspection technique dans le cadre de dossiers d'assurance ; services d'essais et d'inspections environnementaux (audit de qualité) dans le cadre de contrats d'assurance ; traitement et stockage de données professionnelles et personnelles en ligne ; services de récupération de données en ligne ; services de stockage électronique de données ; services de conseils et d'informations concernant tous les services précités ;

Classe N° 44 : Consultations professionnelles en matière de santé ; services d'évaluation des risques en matière de santé ; services d'assistance médicale ; services de récupération d'informations médicales ; établissement de bilans de santé, de rapports médicaux et de recommandations médicales ; planification et supervision de traitements médicaux et paramédicaux de personnes ; conduite d'études et d'analyses en matière de médecine et de prévention des maladies ; conseil d'orientation dans le domaine médical, paramédical, de la santé et du bien-être physique des personnes ; services d'informations médicales fournis par le biais d'Internet ; services de conseil et de fourniture d'informations en matière de santé, dans le domaine médical et des soins ; fourniture d'un soutien dans le suivi des patients recevant des traitements médicaux ; fourniture d'informations aux patients dans le domaine de l'administration de médicaments ; fourniture de services de dossiers médicaux en ligne, autre que dans le domaine de la dentisterie ; services d'évaluation médicale dans le cadre d'assurance-crédit ; compilation de rapports médicaux [informations médicales] ; compilation d'informations liées à la santé des personnes [informations médicales] ; services de récupération et de mise à disposition d'informations médicales ; services de conseils et d'informations en matière de santé concernant tous les services précités ;

Classe N° 45 : Consultations et conseils et fourniture d'informations en matière de sécurité ; informations en matière d'hygiène et de sécurité au travail ; conseil en matière de réglementation sur la sécurité [services juridiques] ; services de sécurité pour les bâtiments ; services de défense et de conseils juridiques ; services d'enquêtes juridiques ; rapports d'accidents [service juridique] ; services de témoins experts [service juridique] ; services de réalisation d'audits de conformité juridique ; mise à disposition d'expertises juridiques ; mise à disposition d'expertises juridiques ; services d'inspection de sécurité pour le compte de tiers ; services d'évaluation de risques en matière de sécurité des biens et des personnes ; services d'investigation en rapport avec des déclarations de sinistres ; surveillance d'alarmes incendie ; services de conseil en matière de prévention des incendies ; consultation en matière de conformité en rapport avec la protection des données ; services de sécurité pour la protection physique des biens matériels et des individus ; services d'évaluation de la sécurité ; services de conseils et d'informations concernant tous les services précités.

Classes de produits ou services : 35, 36, 42, 44, 45.

BOPI de publication antérieure : 22/29

N° National : 22 4 880 444

Dépôt du : 28 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

RATE A COMPANY, SAS, 66 rue Cuvier, 69006 Lyon.
N° SIREN : 808 980 569.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
RATE A COMPANY, Madame Clementine Hazeran, 90 rue Dugesclin, 69006 Lyon 06.

Rate A Company - Label RSE, note
attribuée par les Parties Prenantes

Marque verbale.

Classe N° 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau ; diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; services

d'abonnement à des services de télécommunications pour des tiers ; conseils en organisation et direction des affaires ; comptabilité ; services de photocopie ; services de bureaux de placement ; portage salarial ; service de gestion informatisée de fichiers ; optimisation du trafic pour des sites internet ; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; publicité en ligne sur un réseau informatique ; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; publication de textes publicitaires ; location d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; conseils en communication (publicité) ; relations publiques ; conseils en communication (relations publiques) ; audits d'entreprises (analyses commerciales) ; services d'intermédiation commerciale.

Classes de produits ou services : 35.

Marque de garantie

BOPI de publication antérieure : 22/29

N° National : 22 4 880 744

Dépôt du : 29 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

system, system sas, 31 boucle de la Ramée, 38070 Saint-Quentin-Fallavier.
N° SIREN : 429 944 416.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
system, Madame Camille Gasnier, 31 boucle de la Ramée, 38070 Saint-Quentin-Fallavier.

MailHUB

Marque verbale.

Classe N° 42 : conception de logiciels ; développement de logiciels ; élaboration (conception) de logiciels ; installation de logiciels ; maintenance de logiciels ; mise à jour de logiciels ; conception de systèmes informatiques ; numérisation de documents ; logiciels en tant que services (SaaS) ; informatique en nuage.

Classes de produits ou services : 42.

BOPI de publication antérieure : 22/29

N° National : 22 4 880 829

Dépôt du : 29 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Madame Marine GIBARD, Agissant pour le compte de "endurante", Société en cours de formation, Résidence les Allées de Tala Bâtiment B Appart 203, 28 avenue Roul, 33400 TALENCE.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
endurante, Madame Marine GIBARD, Résidence les Allées de Tala Bâtiment B Appart 203, 28 avenue Roul, 33400 Talence.

endurante

Marque semi-figurative.

Classe N° 16 : Affiches ; Affiches murales [tables et graphiques] ; Affiches [posters] en papier ; Affiches publicitaires ; Cartes postales ; Cartes postales et cartes postales illustrées ; Cartes